

ÉDITO DU MOIS

Proposée par Emmanuel Macron lors de la campagne des présidentielles et portée par les candidats de la majorité lors des législatives en 2022, la réforme des retraites sera débattue ce mois-ci à l'Assemblée nationale puis au Sénat, pour aboutir à un projet final d'ici le 26 mars.

Notre système de retraite par répartition est un héritage important et précieux que nous devons préserver. Pour ce faire, le gouvernement a proposé un projet de loi de finances rectificatif de la sécurité sociale qui vise à garantir l'équilibre de notre système, sans augmenter les impôts, ni creuser la dette.

Alors que trois travailleurs cotisaient pour un retraité dans les années 1970, ils ne sont plus qu'1,8 à cotiser aujourd'hui. L'enjeu principal autour de cette réforme est de maintenir le pacte de solidarité entre les générations pour permettre aux jeunes travailleurs qui cotisent aujourd'hui de bénéficier d'une retraite demain.

Cette réforme se veut juste, pour maintenir notre système par répartition sans creuser les inégalités : c'est ce que nous souhaitons accomplir en permettant à celles et ceux qui ont travaillé toute leur vie de gagner 85% du SMIC, soit 1200€.

Cette réforme répond aussi à une nécessité d'accompagnement des plus fragiles. Pénibilité, suivi médical, prévention, départ anticipé, ou encore reconversion professionnelle, nous faisons tout pour que les situations particulières soient mieux prises en compte. Celles et ceux qui sont en situation d'incapacité ou d'invalidité continueront à bénéficier d'un départ à taux plein à 62 ans. Celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt pourront continuer à partir plus tôt et nous développons le dispositif « carrières longues ». N'oublions pas la question des femmes et des personnes dont l'engagement associatif doit être pris en compte dans le calcul de la retraite. Il convient de rappeler aussi que dorénavant les retraites sont indexées sur l'inflation.

Bien sûr, le texte proposé par le gouvernement doit encore être amélioré, notamment en ce qui concerne la retraite des femmes ou encore l'emploi des seniors. C'est exactement ce à quoi nous travaillerons à l'Assemblée nationale et au Sénat dans les prochains mois. Soyez assurés que j'y prendrais toute ma part et que je suis à votre disposition pour échanger avec vous !

L'amitié franco-allemande fête ses 60 ans !

Dimanche 22 janvier 2023, nous avons célébré les 60 ans du Traité de l'Élysée ; ce traité a marqué le commencement d'une amitié et d'une coopération inédites.

Construire cette relation puissante qui est la nôtre aujourd'hui n'a pas été chose facile pour Charles DE GAULLE et Konrad ADENAUER, la faire vivre et grandir a toujours été une ardente obligation pour leurs successeurs jusqu'à aujourd'hui.

Nous connaissons nos différences, nous connaissons nos qualités et faiblesses mutuelles, et c'est dans le respect de celles-ci que nous

avons toujours su construire notre coopération au service de nos peuples et de l'Europe. Nous avons toujours su faire de nos différences une force, que seuls le respect et la complémentarité rendent possibles.

Les défis auxquels nous faisons face sont vertigineux : pandémie mondiale, guerre en Ukraine, inflation, crise énergétique, crise climatique, appréhension des défis démographiques et migratoires, souveraineté économique et technologique, lutte contre la désinformation et défense de nos démocraties...

Certains pourraient être tentés de croire que dans cette situation inédite France et Allemagne s'en sortiraient chacune mieux de leur côté. Qu'agir chacun de manière solitaire permettrait davantage de réactivité et de souplesse. Ma conviction la plus profonde est que cette vision de notre coopération serait une illusion et une erreur face à l'Histoire. Le temps et la liberté que nous pourrions avoir l'impression de gagner aujourd'hui, nous finirions par les payer au centuple demain, et bien plus vite que nous le pensons.

Célébrer le traité de l'Élysée n'a de sens que si cela est l'occasion d'un pacte sans cesse renouvelé et d'une coopération sans cesse stimulée. Le Traité de l'Élysée et le Traité d'Aix-la-Chapelle nous ont donné des outils puissants que nous devons pleinement maîtriser et utiliser pour léguer aux générations futures une amitié encore plus grande, plus forte, plus agile et plus efficace.

L'Assemblée parlementaire franco-allemande en est l'une des plus brillantes illustrations. Nous avons aujourd'hui la magnifique mission de construire les conditions d'une paix durable et d'un futur désirable pour nos concitoyens, pour nos pays et pour notre si chère Europe.

Députée d'Alsace, j'ai chevillé au cœur et au corps la cause européenne et la relation franco-allemande. Elles ne sont pas et ne seront jamais des options pour notre avenir, pour la paix, la sécurité et la prospérité de notre continent.

Cette relation franco-allemande est inestimable. Notre devoir politique et moral est de la transmettre renforcée à ceux qui nous succéderont. Ce travail, nous entendons le conduire dans le respect de chacune et chacun, dans le respect de nos différences afin d'en faire des forces et des atouts.

[Retrouvez l'intégralité de mon discours sur ma page Facebook](#)

Nomination

**PLAN NATIONAL
DE LUTTE**
CONTRE **LE RACISME,
L'ANTISÉMITISME**
ET LES **DISCRIMINATIONS**
LIÉES À L'ORIGINE 2023 - 2026

#LuttonsContreLaHaine

Groupe d'étude consacré à l'antisémitisme.

J'ai intégré la semaine dernière le groupe d'études consacré à l'antisémitisme. Ce groupe a vocation à poursuivre la lutte contre l'antisémitisme sous toutes ses formes.

A ce titre, je serai

Conseil constitutionnel



**Confirmation par le
Conseil constitutionnel de
mon élection en tant que
députée de la 1^{ère}**

particulièrement à l'écoute de ceux qui souhaitent alerter les pouvoirs publics sur les menaces que la communauté juive subit au quotidien, que ce soit dans ses lieux de cultes, dans nos espaces communs, mais aussi nos écoles ou encore au travail.

[Lire la suite sur mon site](#)

circonscription du Haut-Rhin

Vendredi 27 janvier 2023, le Conseil constitutionnel a confirmé mon élection en tant que députée de la 1ère circonscription du Haut-Rhin. Je me réjouis de cette décision !

J'ai toujours été sereine. Je suis engagée à 200 % dans mon mandat depuis le premier jour. Le travail continue pour mes concitoyens et pour l'Alsace. Ce ne sont pas les dossiers qui manquent.

À l'Assemblée nationale



QAG à Laurence BOONE

À l'occasion des 60 ans du Traité de l'Élysée, j'ai interrogé en séance Laurence BOONE, secrétaire d'État chargée de l'Europe, sur les perspectives d'évolution de la relation franco-allemande et les partenariats que nous devons construire dans les prochaines années pour poursuivre notre coopération.

[Lire la suite](#)



Bureau de l'APFA et mise en place des groupes de travail

Le 23 janvier, j'ai présidé aux côtés de mon homologue allemand Nils Schmid, le bureau de l'Assemblée parlementaire franco-allemande. Nous avons évoqué les objectifs de l'année à venir. L'occasion également d'instituer deux groupes de travail : l'un sur « L'avenir de l'Europe » et l'autre consacré à la « Souveraineté énergétique. »

[Lire la suite](#)



Audit de l'ambassadeur d'Allemagne

Année 2023. – n° 5 A.N. (Q) ISSN 0242-6757 Mardi 31 janvier 2023

ASSEMBLÉE NATIONALE

DEBATS PARLEMENTAIRES

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

16^e Législature

QUESTIONS
remises à la présidence de l'Assemblée nationale

Question écrite sur les liaisons transfrontalières

J'ai interrogé Clément BEAUNE, Ministre chargé des Transports,

Durant la Commission des Affaires européennes, j'ai interrogé Hans-Dieter LUCAS, Ambassadeur d'Allemagne en France sur l'intensification de la relation parlementaire entre nos deux pays et l'importance de miser sur les jeunes dans la relation franco-allemande.

Lire la suite

sur l'avancée des négociations pour faire aboutir les projets de liaison ferroviaire transfrontalière entre Colmar et Fribourg, et Haguenau et Rastatt. J'ai tenu à souligner l'importance de trouver des solutions alternatives aux financements de ces lignes.

Lire la suite

Brèves de circo



Visite au 152e Régiment d'infanterie

J'ai eu le plaisir d'être reçue au 152ème Régiment d'infanterie. Une infinie reconnaissance aux Diables rouges, fortement engagés et fiers d'être alsaciens, pour leur travail au service de notre sécurité.

Merci à nos soldats et plus particulièrement au Groupement tactique interarmes qui part en Roumanie !

Le budget pour la défense sera en augmentation pour la 6ème année consécutive. Le Président de la République a également annoncé le 20 janvier un budget de 413 milliards d'euros pour les 7 années à venir.



Audiences solennelles du Tribunal judiciaire, de la Cour d'appel et du Conseil des Prud'hommes de Colmar

J'ai eu l'honneur d'assister aux audiences solennelles de rentrée du Tribunal judiciaire, de la Cour d'appel et du Conseil de Prud'hommes de Colmar. C'était l'occasion de saluer le travail des magistrats et des agents de greffe. Le budget de la justice est en hausse de manière exceptionnelle en 2023 et permettra notamment de recruter davantage personnel.



Visite du Salon emploi formation Alsace

J'ai rencontré les exposants du Salon Emploi Formation Alsace au Parc Expo de Colmar. Beaucoup de formations avec de



Interview sur l'avenir institutionnel de l'Alsace

Dans mon interview pour le média Acteurs publics, j'ai souligné la nécessité d'une réforme institutionnelle pour l'Alsace, pour être davantage dans la proximité de l'action publique et donc plus efficaces.

nombreux emplois à la clé. L'occasion de rappeler le travail qui a été le mien au Gouvernement pour faciliter et accompagner l'apprentissage transfrontalier.

Notre territoire pourra être précurseur en matière de différenciation.

[Lien vers l'interview](#)



Fin des travaux de l'échangeur de la Semm à Colmar

Avec Eric Straumann, nous avons inauguré l'échangeur de la Semm. Projet que j'ai porté lorsque j'étais présidente du conseil départemental, avec mon collègue Eric Straumann, binôme dans le canton.

L'objectif de ces travaux est double :

- sécuriser la sortie de l'autoroute et limiter les accidents, avec notamment la mise en place de feux « intelligents » ;
- fluidifier la circulation à la sortie Est de Colmar par la mise en place de deux voies de circulation.

Brigitte KLINKERT Députée du HAUT-RHIN

12 place du Capitaine Dreyfus, 68000, COLMAR

This email was sent to {{contact.EMAIL}}

You've received this email because you've subscribed to our newsletter.

| [Se désinscrire](#)